

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 19 (1939)
Heft: 6

Artikel: La dix-neuvième région économique
Autor: Miguelgorry, M
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888910>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA DIX-NEUVIÈME RÉGION ÉCONOMIQUE

Présentation

La XIX^e Région Économique dont Bourges est le chef-lieu comprend les départements de la Nièvre, du Cher, de l'Indre, du Loir-et-Cher et du Loiret, c'est-à-dire les anciennes provinces du Nivernais, du Berry et la majeure partie de l'Orléanais.

Cette Région que parcourt la Loire en traversant les départements de la Nièvre qu'elle sépare aussi du Cher est limitée au Nord par l'Île-de-France, à l'Est par la Bourgogne; au Sud, par le Bourbonnais, la Marche et le Limousin; à l'Ouest, par le Poitou, la Touraine et le Maine.

Le territoire de la XIX^e Région Économique est parcouru de l'Ouest à l'Est par la grande voie de communication Nantes-Lyon-Genève qui le met en relation directe et rapide avec la Suisse, avec embranchement vers la Bourgogne par Nevers et dans le sens Nord-Sud par la voie Paris-Bordeaux qui dessert Orléans et Blois, la voie Paris-Aurillac qui, par Orléans et Bourges, assure sa liaison avec l'Auvergne et ses stations thermales; enfin, la voie Paris-Vichy qui, par la vallée du Loing, rejoint celle de la Loire et de l'Allier en desservant les deux départements du Cher et de la Nièvre sur leurs limites communes après traversée du Loiret dans sa partie Est.

Le réseau routier est très développé sur toute l'étendue de la région et très bien entretenu.

En outre, la région est parcourue par un réseau de canaux important, le canal latéral à la Loire qui, prolongé par celui de Briare, la fait communiquer avec le Bassin Parisien et le Nord de

la France, canal sur lequel se greffe vers l'Ouest le Canal du Berry qui, par la Vallée du Cher, dessert le Berry, le Bourbonnais vers Montluçon et va rejoindre la Touraine, vers l'Est, le Canal du Centre qui, suivant la Vallée de la Loire et de son affluent la Bourbince, atteint la Vallée de la Saône à Chalon-sur-Saône, et, par là, assure la liaison vers les canaux de l'Est de la France et vers la Vallée du Rhône, et vers le Nord, le Canal du Nivernais qui la fait correspondre avec le Canal de Bourgogne par la Vallée de l'Yonne.

Citons encore le Canal de l'Orléanais qui fait communiquer le Bassin de la Loire avec celui de la Seine entre Orléans et Montereau.

En définitive, la XIX^e Région est bien desservie tant par son réseau ferroviaire et routier que par son réseau fluvial qui permet des communications faciles du Bassin de la Loire avec principalement le Nord et l'Est de la France.

Les 5 départements de la XIX^e Région Économique sont peuplés de 1.370.000 habitants en chiffres ronds et s'étendent sur 34.330 kilomètres carrés. On les appelle aussi du nom du « pays de la Loire », nom qui s'applique également au Maine, à l'Anjou et à la Touraine. Ces trois anciennes provinces

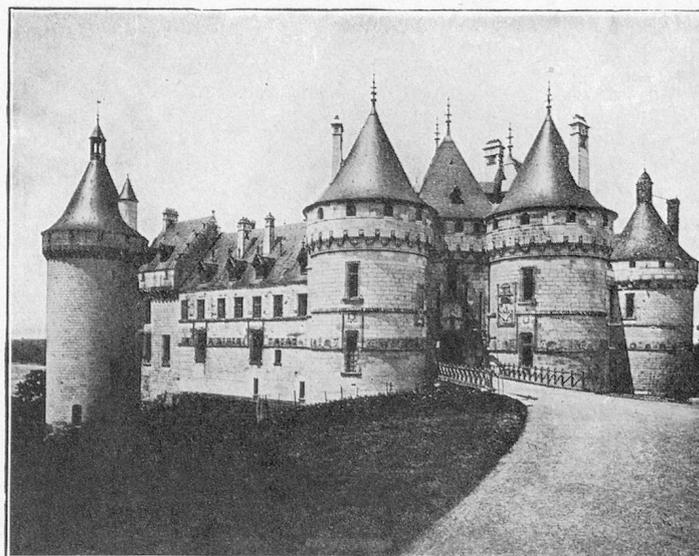
sont rattachées à la V^e Région Économique, leur activité étant naturellement orientée vers l'Ouest par le cours de la Loire.

Caractère général

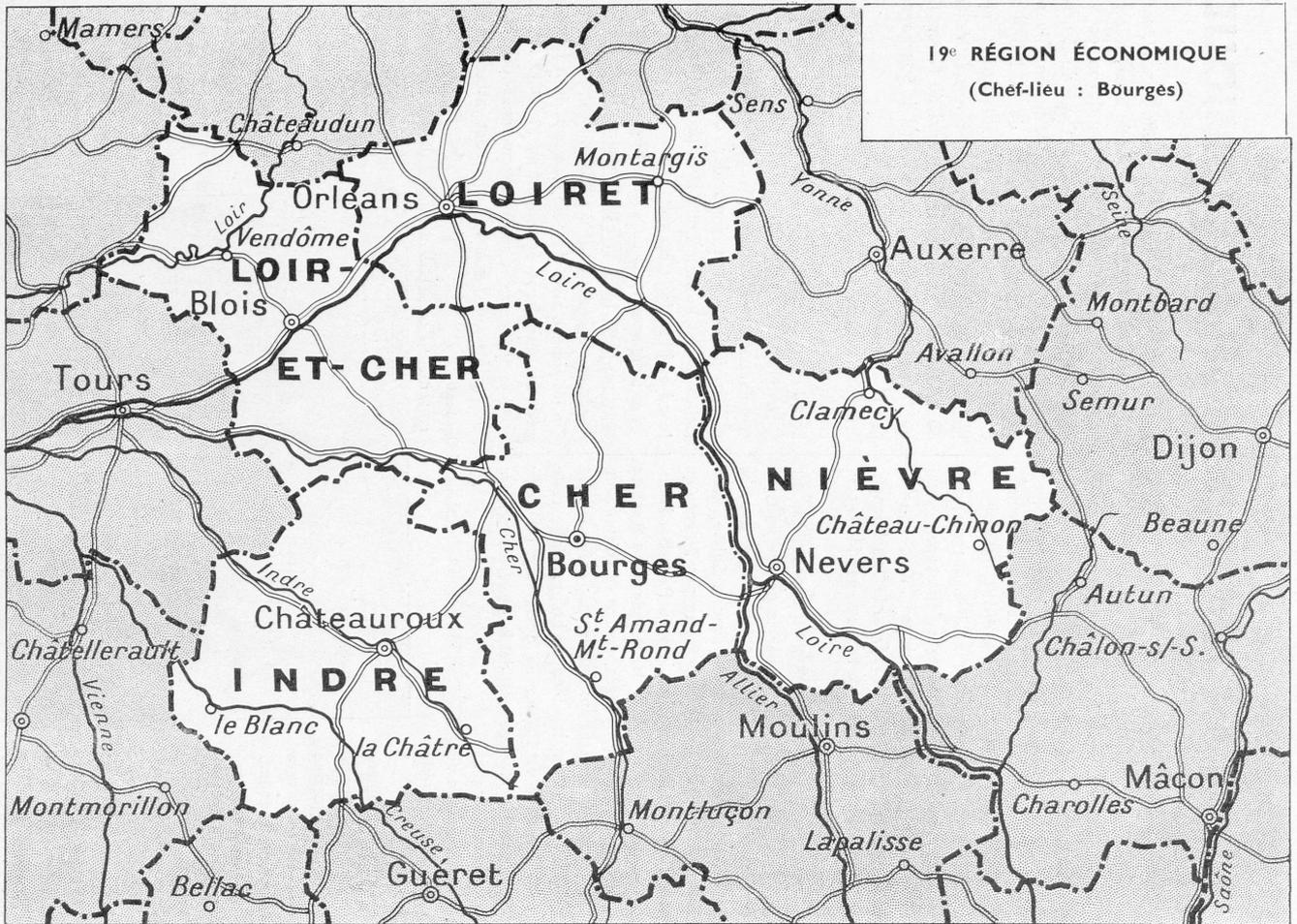
La XIX^e Région a surtout un caractère agricole, mais les ressources qu'elle possède varient d'un pays à l'autre en raison de la nature du sol.

Château de Chambord

Cliché Chambre de Commerce de Blois.



19^e RÉGION ÉCONOMIQUE
(Chef-lieu : Bourges)



Sur la rive droite de la Loire, l'Orléanais s'étend entre la Beauce et la Vallée de la Loire.

Au Sud de la plaine de l'Orléanais, s'allonge la série des vaux de la Loire dont les riches alluvions sont propres aux cultures maraîchères et fruitières, aux pépinières et à la culture des fleurs, aux vignobles, ce sont les vaux de Loire, d'Orléans et de Blois.

A l'exception de la forêt d'Orléans, l'Orléanais est une riche région agricole. D'autre part, sa situation au coude supérieur de la Loire au point où la vallée du grand fleuve conduit du Sud-Est et du Sud-Ouest de la France vers Paris, en font une région de routes et de commerce.

A l'Est, le Nivernais est constitué en partie, par une région assez élevée, granitique et schisteuse qui appartient déjà au Morvan et en partie par une région de plaines calcaires et argileuses qui appartient au Bassin Parisien.

A l'Ouest, la Vallée de la Loire possède des vignobles qui donnent d'excellents vins de Pouilly-sur-Loire.

Le Berry prolonge le Nivernais sur la rive gauche de la Loire. Cette région est dominée au Nord-Est par les collines du Sancerrois et, au Nord-Ouest, s'étend une grande plaine de calcaire perméable, sèche et nue, couverte de champs et de landes pâturées par les moutons : c'est la Champagne Berrichonne. Elle est découpée par les larges Vallées du Cher, de l'Indre et de la Creuse dont les alluvions humides portent de belles cultures. Les villes principales de cette région sont Bourges, Châteauroux, Issoudun, Le Blanc.

Au Nord du Berry, la Sologne est entourée par le coude que décrit la Loire vers le Nord. C'est une plaine dont le sol est constitué pour la plus grande partie par des argiles et par des sables.

Agriculture

Nous avons dit que le caractère dominant de la XIX^e Région Économique était le caractère agricole.

Sur une étendue de 34.300 kilomètres carrés, la moitié environ est composée de terres labourables, les prairies naturelles occupent 253.500 hectares, les cultures maraîchères 22.260, les forêts et les bois 714.000, les landes 155.000.

C'est une région de grande culture où certaines

fermes très étendues dépassent 300 hectares et emploient la traction automobile.

La production agricole est très importante en céréales : blé (5.215.000 hl.), en avoine (4.430.900 hl.), en orge (1.184.300 hl.), en seigle (309.000) et en pommes de terre (5.965.000 qx).

Bien entendu, l'élevage va de pair et l'on compte 795.000 bovins, 643.290 ovins, 295.000 porcins et 106.000 caprins qui alimentent les marchés de Paris en viandes de première qualité. La race chevaline est aussi représentée par 184.500 chevaux.

La culture de la vigne s'étend sur 50.680 hectares principalement dans le Loir-et-Cher, les vins des coteaux de la Loire, du Cher et du Loir sont des vins de qualité très appréciée : Pouilly, Sancerre, Quincy, Reuilly, vins des Côtes du Cher, des Côtes de la Loire et du Loir.

On y récolte en abondance :

Asperges du Loir-et-Cher, haricots, pois, pommes de terre, champignons de couche.

On ne saurait oublier l'apiculture qui donne un miel renommé dans le Gâtinais, le Loir-et-Cher, dans l'Indre où existent des usines de fabrication de ruches et de dérivés du miel.

Industries alimentaires

Du fait d'une agriculture prospère, les industries alimentaires sont nombreuses et variées :

Vinaigres d'Orléans, de Vierzon, Saint-Amand, Châteauroux, La Châtre, Nevers, La Charité.

Nombreuses distilleries à Domery et Cosne dans la Nièvre, Saint-Amand, Bourges dans le Cher, Châteauroux, La Châtre dans l'Indre dont les plus importantes maisons offrent à la clientèle et à l'exportation des liqueurs variées et appréciées.

A noter aussi quelques distilleries industrielles dans le Cher à Montierchaume (Indre), à Laverdines (Cher).

Par suite de l'abondance des céréales, la minoterie a pris un grand développement sur tous les affluents de la Loire. Citons les moulins du Greux et de la Motte dans la Nièvre, le moulin de la Cour dans l'Indre, 7 minoteries dans le Loir-et-Cher broyant de 200 à 500 quintaux par vingt-quatre heures.

Il y a également des malteries importantes à Issoudun ainsi que des broseries à Issoudun, Châteauroux, Bourges.

La richesse agricole de la région a également favorisé l'industrie de la beurrerie et de la fromagerie dont une grande partie est exportée.

L'industrie thermale est représentée par les eaux minérales de Pougues, Saint-Honoré-les-Bains, Saint-Parize-le-Châtel qui expédient des produits fort recommandés.

Les autres industries

La XIX^e Région étant un pays de forêts, les industries qui ont le bois comme matière première se sont très développées notamment avec les bois de construction, bois de mines, bois en grume.

Nombreuses sont les scieries et parqueteries que l'on trouve partout et fabriquent des parquets, planches, bois de tonnellerie, notamment dans la Nièvre.

L'industrie du meuble est très développée dans la Nièvre, soit qu'il s'agisse de meubles d'art, soit qu'il s'agisse de mobilier de ménage et de bureau à Cosne, Nevers, Château-Chinon, Châteauroux, Châtillon-sur-Indre.

Le sous-sol est riche en pierres, sable et argile, d'où l'industrie des matériaux de construction, carrières de pierres de taille et moellons de Chevroches, Mesvres, Garcy, Poinçonnet, Saint-Gaultier, Bruère-Allichamps; carrières de pierres à chaux à La Charité, de gypse à Saint-Léger-des-Vignes.

Vierzon est un centre très important de l'industrie de la verrerie; deux usines se trouvent à Vierzon qui renferme deux gobeletteries dont l'une, très importante, fabrique des services de tables, verres souvent taillés, gravés à l'acide fluorhydrique ou décorés d'émaux colorés. Une partie de la production est exportée en Suisse et en Angleterre. Les verreries de Montmirail fabriquent bouteilles et flacons. La gobeletterie est également représentée à Orléans.

Le traitement et la fabrication des peaux occupent depuis longtemps une des premières places dans l'industrie de la région, ce qui s'explique par l'abondance des matières premières (peaux) et la qualité des écorces.

L'industrie textile est représentée par l'importante manufacture Balsan, à Châteauroux, et Normant, à Romorantin qui occupent un grand nombre d'ouvriers; elles tirent la matière première des

moutons berrichons dont elles lavent, teignent filent et tissent la laine en même temps que celle des moutons d'autres races françaises et étrangères.

L'industrie chimique est une des plus importantes de la Nièvre.

L'industrie sidérurgique, de constructions mécaniques et métalliques, d'appareillage électrique est très développée dans toute la Région.

Signalons, l'immense barrage d'Eguzon, dans l'Indre destiné à alimenter en force motrice la Société S. N. C. F. C'est le plus haut de France. Il fournit une énergie annuelle de 120 millions de kWh.

L'industrie aéronautique est fortement représentée par la Société nationale de construction d'avions du Centre, usine nationalisée à Bourges qui occupe 2.000 ouvriers et les usines Bloch à Châteauroux et plusieurs maisons fabriquent des accessoires d'aviation à Vendôme, Blois, Vierzon, Châteauroux, Orléans.

Tourisme

Les châteaux de la Loire, Chambord, Chaumont, Cheverny, attirent chaque année de nombreux visiteurs.

Bourges renferme une des plus belles cathédrales de France dont l'histoire est liée à l'histoire même du christianisme en Berry.

La cathédrale d'Orléans, du XIII^e siècle, détruite, puis reconstruite sous Henri IV et ses successeurs est aussi un monument d'une unité et d'un ensemble imposants, ainsi que celles de Nevers et de Châteauroux.

Sans doute, un grand nombre d'habitants de notre région connaissent la Suisse dont l'attrait est évidemment plus grand que celui que semble devoir exercer notre région sur les Suisses. Cependant, s'ils venaient chez nous en se rendant peut-être de préférence vers les plages de l'Océan et s'ils voulaient s'y arrêter quelque peu, ils trouveraient, nous n'en doutons pas, des raisons de revenir et d'y envoyer quelques-uns de leurs compatriotes. C'est là le souhait que nous formons à la fin de cet article qui eût sans nul doute mérité un plus long développement et plus autorisé.

M. MIGUELGORRY,

Secrétaire général
de la XIX^e Région Économique.